



Mariage et crédit

Par Steevemilie

Bonjour,

Avec mon conjoint, nous avons le projet de nous marier ! Par contre, de mon côté, je suis tjs dans l'attente que mon ex conjoint achète ma part de maison que l'on a en commun. Est ce que le fait qu'on se marie peut poser des pb à mon futur conjoint pour faire un crédit ou autre ?

Par yapasdequoi

Bonjour et félicitations.

Si vous êtes divorcé du premier ex-conjoint, vous êtes propriétaire indivis avec lui de ce bien.

Vous pouvez attendre longtemps qu'il rachète votre part s'il n'en a pas émis l'intention ou bien si vous ne lui avez rien demandé.

De plus, si un crédit est toujours en cours, c'est en effet la capacité d'emprunt de votre nouveau couple qui est amputée d'autant.

Consultez un notaire pour engager les démarches en vue de sortir de votre indivision et rembourser le crédit en cours.